



Ozoir-la-Ferrière

DIRECTION GÉNÉRALE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE LE :

MARDI 2 DECEMBRE A 20 HEURES

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ARLUISON

ORDRE DU JOUR

- 1. Urgence ayant conduit à réduire les délais de convocation du Conseil Municipal ;**
- 2. Avis sur le schéma régional de coopération intercommunale (SRCI).**

Fait à Ozoir-la-Ferrière 28 novembre 2014

Le Maire,

Jean-François ONETO.

